



Commune de Montferrier sur Lez
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace Culturel le Devézou, en séance ordinaire, le **16 avril 2026** à 18h30, sous la présidence de **Monsieur Frédéric GUEYDAN**, maire.

Date de Convocation et d'affichage : 10 avril 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Présents : Monsieur Frédéric **GUEYDAN**, Mesdames Amélie **GIORGETTI**, Sophie **GAUCHER**, Sophie **GARRIGUE RIVENQ**, Alexia **MOURGUES**, Sylvie **PROFICHET**, Jana **KRATKA**, Thomas **NADINE**, Christelle **MOURIÉ-VANBRACKEL**, Sophie **DESCHAMPS**, Nathalie **RAYMOND**, Corinne **SEGUIN**, Valérie **GOMBERT**,
Messieurs Christian **RAYMOND**, Bruno **BARASCUD**, Pierre **MERCIER**, Dominique **LOTA**, Hugues **MAIGNAN**, Jean-Christophe **AVARRE**, Clément **CAPDEVILA**, Alexis **DUFFO**, Philippe **GAILLARD**, Victor **KAHN**, Maxime **ECHENNE**, Simon **VANHELST**, Steve **CHRÉTIEN**.

Représentés :

- Madame **Clémence TREGOAT** a donné un pouvoir à Madame Amélie GIORGETTI

Monsieur le Maire déclare le quorum atteint.

Madame Sophie GAUCHER est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire énonce l'ordre du jour et soumet son approbation globale au vote :

- 1- Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B)

L'ordre du jour du Conseil Municipal du 16 avril 2026 est adopté à **l'unanimité**.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 7 avril 2026

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 7 avril 2026 est adopté à **l'unanimité**.

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

- **Travaux - Site des Bugadières**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du lancement des travaux sur le site des Bugadières, débutés en avril 2026, avec une livraison prévue fin décembre 2026.

Ce projet concerne la construction d'un bâtiment communal adossé à la salle de danse, comprenant :

- En rez-de-chaussée : une salle associative de 180 m² de surface exploitable dédiée notamment à la danse,
- À l'étage : une salle de 120 m² qui correspondra à l'annexe de la mairie.

Une passerelle permettra l'accès du R+1 depuis le parking des Grèses. Ce parking des Grèses sera le parking naturel de cet zone, il y aura un accès passerelle PMR.

Par ailleurs, une requalification paysagère complète de l'espace adjacent, actuellement délaissé, est prévue afin d'en faire un lieu de convivialité intergénérationnel.

Aménagements prévus :

- Suppression de deux arbres,
- Plantation de neuf nouveaux arbres.

Le projet s'inscrit dans une logique qualitative supérieure aux prescriptions du PLUi, avec une refonte complète de l'espace de repos.

Montant estimatif : 700 000 € HT.

- **Terrain de football**

Les travaux du terrain de football sont achevés. La réception du chantier est prévue le 17 avril 2026 à 15h00.

Les premiers matchs auront lieu le dimanche suivant :

- U15 contre Montpellier,
- U17 contre Toulouse.

Le délai du chantier a été tenu.

Le Maire rappelle qu'il s'agit d'un engagement du précédent mandat et adresse ses remerciements à Madame Brigitte Devoisselle et à son équipe.

L'équipement présente un haut niveau qualitatif, avec :

- Un remplissage en liège,
- Une amélioration du confort de jeu,
- Une réduction de la sensation de chaleur,
- Un système drainant performant.

Coût de l'opération : 785 000 € HT

- **Mobilité - Offre de bus**

Avec l'arrivée du tramway, une adaptation de l'offre de transport est en cours.

La commune a formulé des demandes visant à :

- Rétablir la liaison vers Occitanie,
- Augmenter la fréquence de passage.

Des arbitrages sont en cours au sein de la Métropole.

Le Conseil Municipal sera informé au fur et à mesure.

- **Sécurité - Rencontres trimestrielles avec le Major de la brigade de Jacou**

Une rencontre avec le commandant de brigade (Major) a permis de dresser un bilan positif :

- Commune qualifiée d'exemplaire,
- Absence de problématiques majeures (délinquance etc....)

Chiffres de la délinquance (période du 1^{er} janvier au 1^{er} avril) :

- Interventions de la gendarmerie suite à appel : 2025 (66) et 2026 (33)
- Atteintes aux biens : 2025 (23) et 2026 (13)
- Tentatives de cambriolage : 2025 (6) et 2026 (4)

Ces résultats sont notamment liés :

- À la présence d'une police municipale réactive,
- À la bonne coopération avec la gendarmerie,
- Au déploiement de la vidéoprotection.

La municipalité entend poursuivre ces efforts afin de garantir la sécurité des biens et des personnes.

- **Rencontre avec le Président de la Métropole**

Le Maire informe le Conseil de sa rencontre avec Monsieur Michaël Delafosse, Président de la Métropole, le 1er avril 2026, d'une durée de plus de deux heures.

Plusieurs thématiques ont été abordées :

Mobilités

- Aménagement d'une première tranche de piste cyclable route de Mende,
- Sécurisation des cheminements piétons vers le sud du village.

Logement

- Réflexion sur le potentiel de logements vacants au niveau de Baillarguet. Priorité de faire des logements dans la zone.

Sécurité incendie - Risque important des feux de forêt

- Projet de caserne à Baillarguet identifié comme prioritaire.

Soutiens financiers

- Participation de la Métropole au terrain de football ERNEST BROUSSE à hauteur de 150 000 €. Souhait que la Métropole continue à s'engager à soutenir les projets de la commune.

Aménagement urbain

- Projet de rénovation du centre urbain (secteurs Grèses, Belvédères, 14 Juillet),
- Projets soutenus par la Métropole.

Infrastructures

- Finalisation du pont en cours.

- **Fiscalité Métropolitaine**

Le Maire évoque la problématique de la fiscalité au sein de la Métropole.

Constats :

- Déficit structurel important : Voirie : 25 M€, Fonctionnement et Investissement : 15 M€.

La Métropole envisage la mise en place d'une fiscalité propre via un impôt métropolitain adossé à la taxe foncière sur le bâti.

Comparaisons :

- Taux actuel de Montpellier Métropole : 0,16 %
- Nantes : 7 %
- Toulouse : 10 %

Scénarios étudiés :

- 5 % : équilibre sans marge,
- 8 à 10 % : financement des projets des maires du territoire.

Position de Monsieur le Maire :

- Surprise quant au calendrier de cette annonce,
- Accord sur le principe de solidarité,
- Nécessité d'une amélioration de l'efficacité des services publics,
- Refus de considérer l'impôt comme unique levier.

Une majorité des maires serait favorable à un taux de 10 %.

Il faudrait un taux acceptable.

Le 14 avril 2026, lors de la réunion du bureau des Maires, le taux envisagé serait de 5,8 %, représentant environ 200 € d'augmentation pour les contribuables.

Ce produit fiscal permettrait de financer :

- Les investissements,
- L'entretien de la voirie.

Le vote de Monsieur le Maire est en cours d'affinage et sera vu avec le groupe majoritaire.

Il souligne la nécessité d'une position responsable vis-à-vis de la Métropole en début de mandat, tout en exigeant des améliorations concrètes des services.

A- LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- Délibération 2026-11 : Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B).

Son objectif : *un débat pour informer et mieux anticiper l'avenir*

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) a pour vocation de présenter les grandes tendances structurant le budget d'une collectivité. Le débat d'orientation budgétaire constitue un moment essentiel de la vie de la commune.

A cette occasion sont notamment définies la politique d'investissement, la stratégie financière de gestion et la politique fiscale.

Il permet aux conseillers municipaux de débattre des orientations budgétaires *qui préfigurent les priorités qui seront affectées dans le budget primitif*.

Ce débat est aussi l'occasion *d'informer* le Conseil Municipal sur l'évolution financière de la collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur les capacités de financement.

Depuis la loi **NOTRE** (article 107 loi n° 2015-991 du 07/08/2015) ce débat est organisé sur la base d'un support : *le rapport d'orientation budgétaire (ROB)*.

Celui-ci précise les orientations budgétaires envisagées par la commune et les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement comme en investissement.

Les orientations doivent relater les hypothèses d'évolution retenues en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que celles relatives aux relations financières entre notre commune et la Métropole.

Enfin, le rapport doit afficher les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette contractée ainsi que ses perspectives et son profil pour la fin de l'exercice 2026.

Afin que le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) puisse se tenir, le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) pour l'exercice 2026 a été envoyé à l'ensemble du Conseil Municipal le vendredi 10 avril 2026 et sera également publié sur le site internet de la commune après le Conseil Municipal du 16 avril 2026.

Avant de prendre acte de la tenue du débat, Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Hugues Maignan pour présenter le rapport d'orientation budgétaire qui est annexé à la présente délibération.

L'intégralité de la présentation se trouve sur l'audio du conseil.

Intervention de Monsieur Simon Vanhelst : Nous tenons à saluer le travail de présentation et la clarté des finances de la commune. Étant membre de la commission finances, je vais orienter mon intervention sur la stratégie budgétaire globale. Nous partageons la nécessité d'une gestion saine et prudente pour maintenir une épargne suffisante pour les investissements de la commune sur le long terme au-delà de ce mandat. Vous faites le choix de réduire l'excédent de fonctionnement annuel par rapport au compte financier 2025, qui s'explique d'une part par la hausse des dépenses

et d'autre part d'une baisse des recettes. Nous nous interrogeons sur les développements des services à la population qui n'apparaissent pas clairement aujourd'hui dans votre rapport. Comment comptez-vous concilier ces différentes idées et votre ambition à développer les services à la population avec les contraintes budgétaires actuelles ?

Réponse de Monsieur le Maire : Vous avez raison et c'est tout le problème en début de mandat. On n'a pas pu finaliser notre feuille de route. Il faut être responsable et raisonnable. Ça va prendre du temps. Ce sera finaliser d'ici la fin de l'été-début automne donc à ce moment-là, on vous la présentera à la fois en commission mais aussi en conseil et également à la population avec des engagements clairs.

Intervention de Monsieur Maxime Echenne : Nous souhaitons avoir une vision sur vos projets pour la culture. Il y a une possibilité d'adhérer à un projet de convention générale éducation, artistique et culturelle, sollicitée auprès de la Métropole, visant à développer des actions culturelles en direction des enfants et des jeunes. Montferrier pourrait être partenaire.

Réponse de Monsieur le Maire : Je précise qu'il n'y a pas de volonté de réduire la politique culturelle, mais une recherche d'économies sur les festivités. On pourra en discuter en commission.

Intervention de Monsieur Victor Kahn : Nous plaçons notre vigilance sur certains points et selon les mises en place, vous aurez notre soutien.

Intervention de Monsieur Steve Chrétien : Je remercie tous les acteurs de l'équipe majoritaire qui ont participé à l'élaboration du document. Je sais que c'est difficile dans un temps aussi contraint de le faire. Mon seul point d'interrogation se porterait sur les recettes supplémentaires que vous souhaitez mettre en place.

Réponse de Monsieur le Maire : On réfléchit sur ces nouvelles recettes et on vous en informera.

Intervention de Monsieur Victor Kahn : Une certaine inquiétude sur les logements accessibles. Lors de la lecture du ROB, aucune orientation budgétaire n'est identifiée. Comment la commune se projette ? Baillarguet etc...

Réponse de Monsieur le Maire : Concernant Baillarguet, il faut préserver ce patrimoine donc il faut le rénover et le rénover en faisant des logements. On a bien sûr une vision sur le logement même si cela n'a pas été stipulé dans le ROB. Il va falloir mettre en place notre plan local d'habitat qui va être une priorité (jeunes, seniors, étudiants etc....). On a bien une politique de logement. La pénalité pour les logements, il faut prendre en compte les différentes contraintes d'urbanisme sur la commune. On sera amené à discuter et à échanger sur ces différents sujets.

Intervention de Madame Valérie Gombert : S'interroge sur les dépenses de fonctionnement pour les associations.

Réponse de Monsieur le Maire : Plusieurs facteurs dont les fluides, l'entretien des locaux etc.... D'autres éléments seront à votre disposition si vous le souhaitez.

L'intégralité des échanges se trouve sur l'audio du conseil.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré prend acte à l'unanimité de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2026.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance à 20h30.